



# PRISE EN CHARGE DES RÉCLAMATIONS CLIENTÈLE

Chère Cliente, Cher Client,

Banque Atlantique est à votre écoute pour toutes vos préoccupations. Cinq points de contacts sont disponibles pour recevoir vos réclamations :

- Lors de votre passage en agence ou au siège
- Par téléphone  
**Numéro court : 36888**
- Par email via l'adresse dédiée  
**[bam.reclamation@banqueatlantique.net](mailto:bam.reclamation@banqueatlantique.net)**
- Sur le site Internet **[www.banqueatlantique.net](http://www.banqueatlantique.net)**,  
via le formulaire du bouton « Réclamations »,  
au pied de page
- À travers le ChatBot ARY accessible sur le site Internet  
**[www.banqueatlantique.net](http://www.banqueatlantique.net)** (bouton orange en bas,  
à droite) ou sur la page Facebook 'Banque Atlantique'  
(message inbox)

Les réclamations adressées à Banque Atlantique via les canaux sus mentionnés sont prises en charge de façon totalement gratuite, dans un délai maximum de 30 jours.